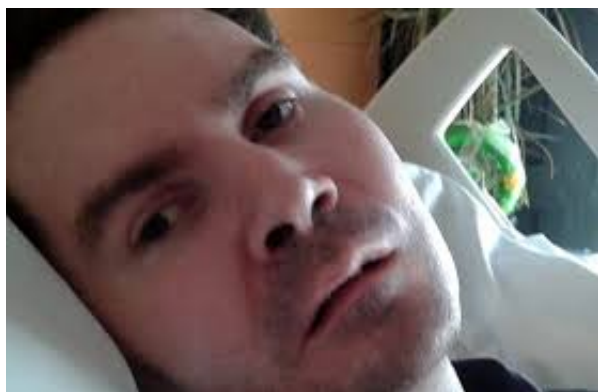


## Action - Vincent Lambert - Un acharnement judiciaire

**Author :** Rédaction RC

**Categories :** [En Une](#), [Points non négociables](#)

**Date :** 26 mai 2016



Le combat pour la vie de Vincent Lambert est relancé. Deux nouvelles étapes s'annoncent dans la bataille judiciaire qui oppose les tenants du respect de la vie de Vincent aux personnes qui militent pour un arrêt de son alimentation et de son hydratation.

### 1. L'acharnement judiciaire pour l'arrêt des soins

Ce jeudi 26 mai, a lieu une audience en appel à Nancy sur demande du neveu de Vincent Lambert. Ce dernier veut annuler la décision du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne qui, le 9 octobre 2015, avait rejeté sa requête visant à l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation de Vincent.

Selon les informations de la presse, le rapporteur public devrait rejeter sa demande d'arrêt de soins, mais aussi proposer lors de cette audience d'enjoindre au médecin de reprendre la procédure collégiale pour l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation.

Pour les avocats des parents de Vincent, ce n'est là qu'un avis qui se heurte à la procédure actuellement ouverte devant la cour d'appel de Reims (voir infra), qui occulte la partialité du médecin en question et qui est contestable au plan juridique (un juge peut-il enjoindre à un médecin de réaliser une procédure à caractère médical ?).

## 2. Contestation de la décision d'attribution de la tutelle

Le 10 mars, le juge des tutelles de Reims a désigné comme tutrice de Vincent Lambert, Rachel Lambert, sa femme, et l'UDAF (l'Union Départementale des Affaires Familiales) comme subrogé tuteur. [Nous avons expliqué pourquoi cette décision est incompréhensible.](#)

Maitre Jean Paillot et Maitre Jérôme Triomphe, avocats de madame Vivianne Lambert, vont plaider en appel contre cette décision le 9 juin prochain pour que l'UDAF soit nommée tuteur, et que le transfert de Vincent dans un nouvel établissement se réalise enfin.

-----

Rappelons que pour nous l'enjeu est simple : avec les parents, nous demandons le transfert de Vincent dans un autre hôpital afin qu'il puisse bénéficier de la rééducation dont il a besoin et retrouver enfin une vie digne.

Comme vous le constatez, la mobilisation pour Vincent Lambert doit être réactivée !

Nous comptons sur vous pour faire signer et diffuser [l'Appel](#) pour Vincent Lambert autour de vous.

Merci à vous.

Le Comité de Soutien à Vincent Lambert